

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 30-371-1927 nommant un Comité chargé d'élaborer le programme de la Fête de la Victoire le 11 novembre 1927.

n° 30-371-1927

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
29 octobre 1927

Numéro JO  
n° 371 du 31/10/1927

Date du numéro  
31 octobre 1927

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier aux colonies

**Vu** les prévisions budgétaires de l'exercice en cours,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Un Comité, chargé d'élaborer le programme de la fête de la Victoire du 11 novembre 1927, est composé ainsi qu'il suit : M. Mary, administrateur, chef des districts, président. MM. Guinebault, commerçant; Briers, commerçant; Diderrich, adjoint des S. C.; Lafrance, commissaire de police, membres. Art. 2. — Une somme de quatre mille cinq cents francs est mise à la disposition de ce comité et sera répartie ainsi qu'il suit : Dibout..... 4.000 » Poste d'Obock..... 250 » Poste de Tadiourah..... 250 » Art. 3. — Cette somme, prélevée sur les fonds prévus au chapitre XIII, article 1, sera mandatée au nom du président du Comité, qui devra en justifier dans la forme réglementaire. Art. 4. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**CHAPON-BAISSAC.**